

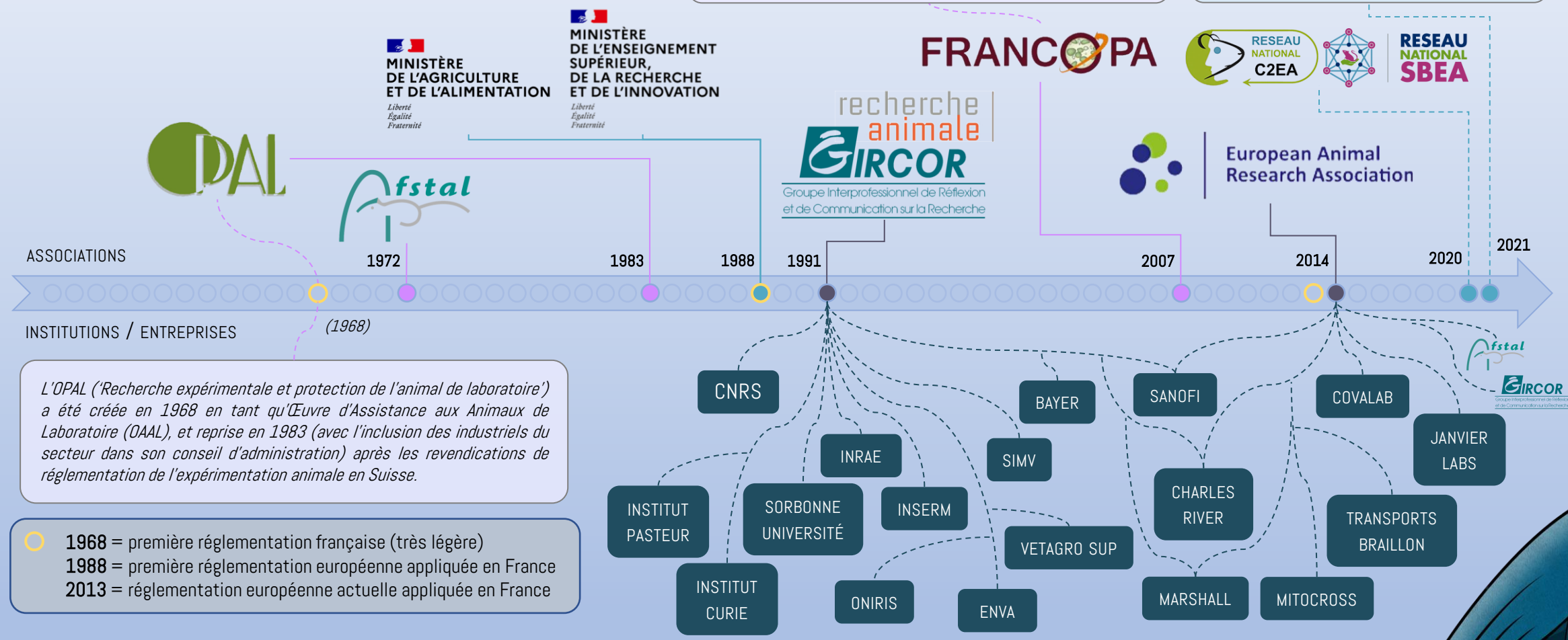
Les « pros »

Sont représentés ici, classés selon la date de leur création, les groupes (associations et institutions publiques) actifs de nos jours en France dans la réglementation, la promotion et/ou la défense de l'expérimentation animale ou de la règle des 3R (réduire, raffiner, remplacer), et les institutions publiques et privées qui soutiennent ces groupes en France.

- GESTION DE LA RÉGLEMENTATION
- COLLOQUES, RAPPORTS, OUVRAGES SPÉCIALISÉS...
- LOBBYING, COMMUNICATION (OUVRAGES, VIDÉOS, WEB...)
- MEMBRES DU GIRCOR ET/OU DE L'EARA

Francopa est un Groupement d'Intérêt Scientifique dédié aux méthodes alternatives (3R), qui a produit plusieurs rapports sur l'état des lieux de ces méthodes en France. Il n'a en revanche pas de revendications animalistes, étant majoritairement géré par les institutions et entreprises du secteur.

La loi de programmation de la recherche 2021-2030 prévoit la création d'un centre national dédié aux 3R. Reste à savoir qui le dirigera, quels seront ses financements et comment ils seront répartis entre les trois R.



L'OPAL ('Recherche expérimentale et protection de l'animal de laboratoire') a été créée en 1968 en tant qu'Œuvre d'Assistance aux Animaux de Laboratoire (OAAL), et reprise en 1983 (avec l'inclusion des industriels du secteur dans son conseil d'administration) après les revendications de réglementation de l'expérimentation animale en Suisse.

- 1968 = première réglementation française (très légère)
- 1988 = première réglementation européenne appliquée en France
- 2013 = réglementation européenne actuelle appliquée en France

Se renseigner